



LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le journal du QUART MONDE en mouvement.

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 2€. MENSUEL. N° 426 Novembre 2025

P705187



PB-PP B-01297
BELGE(N)-BELGIQUE

BUREAU
DE
DÉPÔT :
5000
NAMUR



Photo prise à Fournies, aout 2024

Sommaire

- P.2** *LA SOLIDARITE PORTEUSE D'ESPERANCE*
Témoignage
- P.3** *VOUS AVEZ DES RESPONSABILITÉS !*
Journée mondiale du refus de la misère
- P.4** *OPTEZ POUR LES VALEURS DE SOLIDARITE ET DE DEMOCRATIE !!*
Journée mondiale du refus de la misère
- P.5** *DES LOIS VIOLENTES, DESHUMANISANTES*
Journée mondiale du refus de la misère
- P.6** *NOS DROITS*
La limitation du chômage
- P.7** *HORS CADRE*
Andenne
- P.8** *ÇA SE PASSE PETITES NOUVELLES*

Editorial

Journée mondiale du refus de la misère 2025

Agir contre les maltraitances sociales et institutionnelles

Comme en 2024, il s'agit là du thème proposé par le Comité International qui coordonne la Journée mondiale du refus de la misère. Cela fait une cinquantaine d'années que nous dénonçons, comme d'autres, ce qui produit et amplifie la pauvreté et la misère. Bien souvent, des moyens qui prétendent lutter contre la pauvreté se limitent à une gestion des inégalités et au contrôle des populations précarisées. À travers son fonctionnement et au départ de cadres légaux, nos sociétés développent des maltraitances institutionnelles qui constituent de réelles violences instituées sur des personnes, des familles voire des populations particulières. La période actuelle est particulièrement productive par la mise en œuvre de politiques d'exclusion et de restrictions en matière de chômage, de migration, de droits sociaux, d'accès à la santé, de discriminations...

Nous rassembler, analyser ensemble nos réalités de vie pour comprendre, informer, dénoncer tant de situations injustes, constituent des pratiques permanentes dans nos actions. Le thème proposé par le Comité International nous interpelle. Il nous invite à ouvrir d'autres portes indispensables. **Agir contre** ces maltraitances institutionnelles, en nous mobilisant avec d'autres pour créer des solidarités et des lieux de résistances, en manifestant, ... ou encore **en imaginant et en soutenant collectivement** des actions de désobéissance civile devant des violences institutionnelles qui sont parfois pour certaines personnes et familles de véritables tortures.

Luc Lefebvre

Que celui ou celle qui sait lire,
lise et partage ce journal avec celui ou celle
qui n'a pas pu apprendre à lire.



LA SOLIDARITÉ PORTEUSE D'ESPÉRANCE

POUR MOI, ETRE MILITANTE, C'EST UN CHEMINEMENT DE VIE, UNE SUITE DE CHOIX. C'EST CHOISIR SON CAMP ET « MOUILLER SON MAILLOT » POUR FAIRE AVANCER LES DROITS DE TOUS ET TOUTES. C'EST LABOURANT ET RICHE. ÇA REMET EN QUESTION. C'EST UNE PERPETUELLE RECHERCHE D'ÉQUILIBRE.

UNE ENFANCE MARQUEE PAR L'OUVERTURE ET L'ACCUEIL

J'ai participé, avec d'autres, à la création de LST. C'est l'histoire d'un cheminement, fait de rencontres et de combats, mûri au fil d'expériences et de

projets partagés dans la solidarité. Mon engagement dans la démarche de LST s'enracine dans mon parcours de vie, de famille, dans la rencontre de personnes avec lesquelles j'ai partagé des espoirs, des savoirs, des luttes, et avec qui des liens profonds se sont créés au fil des années.

Lorsque j'étais petite, la maison était ouverte au passage des un.es et des autres en quête d'écoute ou d'aide. Maman, qui ne travaillait pas à l'extérieur, nous a donné l'exemple de l'accueil et du temps donné. Elle accueillait les voisins, les personnes qui avaient besoin de parler, ceux qui cherchaient un peu de chaleur humaine ou l'occasion de moments partagés en famille pour un week-end. Ce climat d'accueil simple et discret m'a forgée et m'a ouverte très tôt aux réalités de vie différentes, aux parcours plus chaotiques d'autres personnes autour de nous.

CE CLIMAT D'OUVERTURE ET D'ACCUEIL M'A FORGEE ET M'A OUVERTE TRES TOT AUX REALITES DE VIE DIFFERENTES

LA DECOUVERTE BOUSCULANTE DES CONDITIONS DE VIE DANS LA PRECARITE

A l'adolescence, début des années 70, j'ai rejoint le groupe de la Chaine Service Amitié qui était en contact avec des familles pauvres de Namur et leur rendait des services concrets. Ensuite, j'ai participé au Pivot culturel en lien avec le mouvement ATD Quart-Monde du centre-ville, qui cheminait avec les enfants de familles particulièrement pauvres et construisait des projets avec eux et leur famille autour du livre et d'activités de découvertes culturelles.

Ces premiers engagements ont été bousculants dans ma découverte des réalités de pauvreté. J'ai rencontré des familles vivant dans des logements exigus et insalubres et dans des conditions extrêmes, des enfants éloignés des livres et tellement curieux de mots, des réalités que je n'avais jamais imaginées à deux pas de chez moi. Ce fut bouleversant.

J'ai rencontré aussi des jeunes et moins jeunes qui s'engageaient aux côtés des familles, avec des objectifs de solidarité, essayant de développer une attitude différente de celle de la charité et mettant en évidence les compétences plutôt que les manques. Des liens vrais se tissaient avec une disponibilité et une fidélité dans les relations.

J'AI DECOUVERT LA MISE EN EVIDENCE DES COMPETENCES PLUTOT QUE DES MANQUES ET LA FIDELITE DANS LES RELATIONS DE SOLIDARITE.

PLUS QU'UN CHOIX PROFESSIONNEL, UN ENGAGEMENT

En 1975, je me suis lancée dans les études d'assistante sociale, j'ai mis progressivement des mots sur ce que j'avais découvert précédemment, j'ai approché différents courants de pensées et

d'actions, j'ai aussi expérimenté la nécessité de donner un sens à son action, « de choisir son camp » comme future travailleuse sociale.

Avec Luc, mon mari, nous avons posé des choix de vie et de solidarité, ainsi qu'une manière de se loger qui a très certainement bousculé la vision espérée par notre entourage. Le Pivot culturel deviendra la bibliothèque de rue au quartier des Balances, là où certaines familles du centre de Namur furent relogées suite aux rénovations ; « le 55 », maison d'accueil dans laquelle Luc était particulièrement présent qui fermera ses portes, les bâtiments ayant été vendus avec les occupants... Nous serons présents et actifs dans ces années de transition, avec un engagement intense aux côtés des personnes et familles. La nôtre se construit également avec la naissance de nos enfants.

LST est né et prend formes légales. De « l'Horloge », où nous habitons en communauté et accueillons des personnes en difficulté, à « la Caracole » où nous habitons toujours en communauté et expérimentons le collectif au quotidien avec nos familles, nos choix sont restés bien vivants, dans la recherche parfois difficile d'y trouver aussi un équilibre personnel et familial.

LES ENGAGEMENTS COLLECTIFS : LA FORCE DU GROUPE

Les périodes marquées par l'intensité de l'engagement se sont succédées. Nous étions debouts avec d'autres à lutter pour les droits fondamentaux, la recherche de logements décents pour les familles, l'interpellation des instances politiques... Accueillir jour et nuit, gérer la précarité, parfois la violence, et en même temps protéger nos enfants et tenir debout comme famille. Parfois j'étais épuisée, dépassée, persuadée de n'être plus disponible pour personne. J'ai appris à ne pas baisser les bras. Le collectif dans ses choix de solidarité est exigeant, labourant, mais est aussi une force. On n'était jamais seuls. On se soutenait, on avançait ensemble, à contrecourant très souvent. Ce n'était pas facile, mais c'est dans ces moments de résistance collective que j'ai compris la force du groupe.

LES SOUTIENS QUI M'ONT PORTEE

Si j'ai pu tenir, c'est grâce à des soutiens essentiels. Mes parents, d'abord, qui ont respecté mes choix même s'ils ne les comprenaient pas toujours. Luc, bien sûr, avec qui je partage chaque pas, chaque lutte, chaque victoire. Nos quatre enfants, qui ont tout traversé avec nous de cette expérience humaine et de résistance, riche et pas toujours facile. Et puis l'équipe militante, ces amis fidèles qui sont devenus une famille élargie. Ensemble, on a traversé les bons moments et les tempêtes. Quand j'étais découragée, d'autres étaient sur le pont. Les personnes rencontrées qui vivent la pauvreté, les difficultés pour s'en sortir au jour le jour, m'ont souvent impressionnée par leur courage au quotidien, par la créativité déployée pour s'en sortir.

CHOISIR SON CAMP ET « MOUILLER SON MAILLOT »

Aujourd'hui, j'apporte à LST ce que je peux de mes expériences. Je participe avec les militant.es à la construction d'une parole collective tellement importante à l'heure du démantèlement d'acquis sociaux essentiels. La vraie force, c'est celle du rassemblement, pour écouter, témoigner, interpeller. Pour dire le vécu de celles et ceux qui subissent au jour le jour l'impact de mesures qui enfoncent un peu plus les plus pauvres.

Annette

Journée mondiale du refus de la misère

VOUS AVEZ DES RESPONSABILITÉS !

NOUS REFUSONS LES ÉVOLUTIONS POLITIQUES ACTUELLES.

C'EST CE QUE NOUS AVONS RAPPELÉ DEVANT TOUS AU PARLEMENT DE WALLONIE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

De nos jours, de nombreux citoyens et associations se mobilisent pour dénoncer les violences institutionnelles qui produisent la misère et la pauvreté, et rappeler les responsabilités sociétales de ces réalités.

Depuis 1996, les militantes et militants du Mouvement LST mènent des actions le 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère.

Depuis 2008, nous venons chaque 17 octobre, avec beaucoup de dignité, pour vous faire entendre des témoignages de personnes qui se battent pour avoir un logement, pour garder leur famille unie, pour trouver un emploi, et bien d'autres choses encore.

Chaque année, nous dénonçons les injustices, la peur, l'incompréhension, et chaque année, vous nous félicitez pour la pertinence de nos prises de paroles et de nos analyses. Vous nous dites de continuer nos combats.

Et qu'est-ce qui a changé positivement dans nos vies ? RIEN !

Durant toutes ces années, les riches ont continué à s'enrichir toujours plus. Et les plus riches d'entre eux l'ont fait de manière éhontée et en toute impunité.

Pendant que nous, les pauvres, avons continué à voir nos droits se réduire à peau de chagrin.

Ces propos ne sont pas que des propos « de gauchistes », ils sont aussi soutenus par la Cour des comptes, par d'éminents économistes comme Bruno Colmant, et même dernièrement dans le Financial Times, par Pascal Saint Amans, ancien patron de l'OCDE qui écrivait :

« Les gens qui regarderont notre époque dans 100 ans diront : ils étaient fous, ils ont laissé un certain nombre de personnes devenir extrêmement riches, possédant non pas des milliards mais des centaines de milliards. Quelques individus possèdent le monde et c'est injuste. Cela alimente le populisme qui ne fera que renforcer la situation. Le problème avec ces milliardaires, c'est que ce sont eux qui payent le moins de taxes. »

Aujourd'hui, 100 000 chômeurs sont sur le point d'être exclus au 1er janvier 2026 et 320 000 au 1er janvier 2028 et certains hommes politiques déclarent sans aucun état d'âme que 2/3 d'entre eux ne trouveront pas de travail et n'auront plus droit à aucun revenu s'ils n'entrent pas dans les conditions de plus en plus restrictives des CPAS.

Ce 17 octobre, comme le Quart-Etat de 1789, et en tant qu'êtres humains responsables, nous venons présenter aux Parlementaires un « cahier de doléances ». Comme il est écrit sur la dalle : « Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

En tant qu'élus, vous êtes responsables des décisions qui se prennent, à travers vos partis politiques présents dans les gouvernements à la Région, au Fédéral, mais aussi à l'Europe.

Vous êtes responsables quand :

Vous excluez des dizaines de milliers de chômeurs en sachant très bien qu'il n'y a que + ou - 40.000 emplois vacants en Wallonie.

Vous êtes responsables quand :

Vous dévalorisez et dérégulez le travail : au niveau des prestations de nuit, des emplois précaires tels que les ALE, les

flexi-jobs, les intérim, et tous les emplois exemptés de cotisations sociales.

Vous êtes responsables quand :

Vous mettez en place une politique de malus sur les petites pensions des travailleurs.

Vous êtes responsables quand :

Vous divisez les travailleurs les uns contre les autres, en faisant croire que les problèmes viendraient des étrangers, des chômeurs, des malades de longue durée.

Vous êtes responsables quand :

Vous projetez de modifier l'octroi et les montants des allocations familiales.

Vous êtes responsables quand :

Vous vendez les sociétés d'Etat comme Proximus, la Poste, ...ou que vous réduisez les services publics à leur plus simple expression avant une totale disparition.

Vous êtes responsables quand :

Vous changez les règles d'accès et d'occupation du logement public, pénalisant ainsi de plus en plus les populations fragilisées.

Vous êtes responsables quand :

Vous laissez les sociétés pharmaceutiques vider l'enveloppe destinée aux soins de santé.

Hélas, la liste pourrait être encore longue.

Par ces politiques, plutôt que de prendre des décisions courageuses pour une redistribution des richesses, vous cherchez des boucs émissaires.

Ces boucs émissaires, ils sont là aujourd'hui face à vous ! Nous sommes les 2/3 que vous voulez exclure.

Nous représentons ces hommes, ces femmes, ces familles.

Aujourd'hui, un peu partout dans le monde, on voit s'intensifier des dérives autoritaires, pas seulement en Russie ou aux Etats Unis, mais aussi plus proches de nous. Les montées d'extrême droite en Hongrie, en Italie, mais aussi en Hollande, en Allemagne, en France nous inquiètent et nous révoltent au plus haut point .(....)

Suite en page 4



OPTEZ POUR LES VALEURS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉMOCRATIE !!

Suite de notre interpellation au Parlement

C'est le résultat de la destruction des valeurs de Solidarité, de Démocratie et d'Humanité. Ces valeurs sont celles qui ont fondé notre société belge et constituent le fondement de cette grande avancée qu'est la sécurité sociale accessible à tous, pour que plus personne ne soit dans la misère.

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,



il est encore temps de réagir, de changer complètement de cap.

Il est encore temps d'opter pour ces valeurs de solidarité, de démocratie et d'humanisme.

Il est encore temps de vous opposer à ces mesures qui appauvissent les plus pauvres et renforcent toujours plus les inégalités.

En ce qui nous concerne, c'est un combat de tous les jours.

Nous serons particulièrement attentifs à ce que renaissent de ces cendres la mise en œuvre des valeurs de solidarité, de démocratie et d'humanité.

Mouvement LST, octobre 2025

UNE URNE FUNÉRAIRE



"*Mettre fin à la maltraitance sociale et institutionnelle*". C'est le thème de cette année proposé par le comité international pour la Journée mondiale du refus de la misère. Et pour cause **l'insécurité d'existence croissante induite par différentes politiques mises en œuvre actuellement est de la violence institutionnelle**. Des mesures qui impactent et enferment durablement de nombreuses couches de populations dans la précarité et particulièrement les plus pauvres. Dans ce cadre, les violences institutionnelles reposent, entre autres, sur les ruptures par rapport au pacte social qui régule les engagements de l'Etat vis-à-vis des citoyens et **contribuent à la fragilisation de la sécurité sociale pour la pousser jusqu'à l'extinction si on n'y prend pas garde**.

Dans un tel contexte historique, un d'entre nous a façonné une urne funéraire pour en récolter les cendres.

Au Parlement, des militants ont ajouté des cendres dans l'urne funéraire à chaque déclaration prononcée, évoquant les choix de destruction et les responsabilités qui en découlent.

Elle nous accompagnera aux prochains 17 octobre pour nous rappeler la fragilité des solidarités instituées. **Les acquis sociaux, comme la démocratie, se construisent et se défendent tous les jours.**

Et parfois, des choix politiques peuvent les réduire en cendres.

A NOS CÔTÉS

Aujourd'hui, je pense à Marc qui nous a quittés. J'aurais voulu le dire au micro. D'autres l'ont dit. On pense à Marc, et à tous les militants qui sont décédés, qui nous soutenaient et qui ont milité pour un changement.

Laetitia



PAS ÇA !

Mon fils fait un parcours de galère pour avoir son droit au chômage. Aujourd'hui, il travaille en intérim. Mais il va être dans la liste de ceux qui vont être virés. Et comme il vit chez moi, je vais devoir mettre à la rue mon fils et sa femme, si je veux garder mon revenu complet. C'est totalement injuste. J'ai passé 6 ans à la rue, je sais de quoi je parle. Et je n'ai jamais voulu ça pour mes enfants.

D.



FRAUDE OU SOLIDARITÉ ?

J'ai accueilli une amie, à la rue avec son enfant, pendant 3 mois. J'ai prévenu le CPAS, ils m'ont dit ok pour 3 mois, sinon, elle sera domiciliée là. Ils m'ont dit que si le délai dépassait, je fraudais. Elle est partie, mais elle n'avait pas encore trouvé de logement.

Jonathan



Journée mondiale du refus de la misère

DES LOIS VIOLENTES, DÉSHUMANISANTES

ON EST TOUS CONCERNÉS



CERCLE VICIEUX

Je suis au chômage, j'ai des intérim à droite et à gauche, mais je ne trouve pas de contrats. C'est toujours la même chose, un cercle vicieux. Je suis au chômage puis au cpas, j'ai fait un article 60 puis je suis revenu au chômage et je vais recevoir le courrier d'ici peu pour l'exclusion. C'est déprimant.



ELOGE AUX MILITANTS

Extrait écrit par l'atelier Reflet de LST et chanté place de l'Ange ce 17 octobre :

*Politiciens incohérents
Nous séparant, nous, frères,
Pour vivre dans la misère
Et enrichir les puissants.*

DÉTRUIRE ET FAIRE PRESSION SUR LE MONDE DU TRAVAIL

Ils nous font passer pour des profiteurs, des fainéants, ils nous excluent du droit au chômage soi-disant parce que cela coutera trop cher. Mais c'est idéologique, Mettre les chômeurs à la porte ne va quasi rien rapporter ! ça ne correspond qu'à 3% de la sécurité sociale. Ce qu'ils veulent, c'est détruire la sécurité sociale, c'est faire pression sur le monde du travail, pour baisser les salaires et imposer des conditions de travail de plus en plus dures. Et nous aurons de moins en moins de droits.



POLITIQUE DU LOGEMENT

Tu cherches un logement ? On te renvoie rue Albert 1er. Une toute nouvelle maison de l'habitat. ! C'est là qu'on t'envoie alors qu'on sait très bien qu'il n'y a pas de logement. Et tout le monde y va, et tout le monde se sent bafoué. C'est ça la politique du logement ?

C.V.



C'EST INCOHÉRENT

Mon fils habitait dans un appartement, on a vendu l'appartement, il est revenu vivre chez moi pour ne pas être à la rue. Il était inscrit dans les logements sociaux, il avait 5 points. Après 3 mois, il a trouvé un boulot en intérim. Pour l'avoir, il a dû se domicilier chez moi. Conséquence : il est sanctionné des 5 points qu'il avait, et il n'a plus de travail pour le moment. C'est incohérent ! Trois pas en arrière. Mon fils n'est pas là par accident mais parce que la vie l'a poussé là.

D. V.



POUR AFFRONTER L'ARROGANCE DE CE NÉOLIBÉRALISME ENRAGÉ

Par cette interpellation au Parlement, devant la dalle du refus de la misère, nous avons pu exprimer les fondements des enjeux de société qui se jouent maintenant.

Tout a été dit de nos questionnements. Il reste à chacun à rentrer chez soi, dans ses instances avec ces questions. On espère qu'elles vont vous nourrir, vous donner de la force, du courage parce que du courage, on en aura besoin pour affronter l'arrogance du néolibéralisme qui n'a aucune retenue, c'est un néolibéralisme enragé.

Luc Lefebvre



LA LIMITATION DU CHOMAGE

QUELLES SONT LES CONSEQUENCES
SUR LES AUTRES VOLETS DE LA PROTECTION SOCIALE ?

La réforme du chômage décidée par le gouvernement fédéral va entraîner les premières exclusions dès le 1er janvier 2026.

Les personnes en fin de droit perdront leur qualité de « chômeur indemnisé » et la protection sociale que garantissait ce statut (notamment en matière d'accès aux aides à l'emploi, à une majoration de certaines allocations sociales, à certains tarifs sociaux préférentiels).

LE SORT DES DROITS ACCESSOIRES

Certains suppléments accordés dans d'autres branches de la sécurité sociale pourraient être partiellement ou totalement, temporairement ou définitivement supprimés (tout dépendra de la situation concrète du ménage et des revenus de ses membres).

C'est ce qu'on appelle les droits accessoires : suppléments ou majorations de certaines allocations sociales, avantages et tarifs sociaux préférentiels.

Par exemple, le supplément social en matière d'allocations familiales versé à certaines catégories de chômeurs indemnisés pourrait être réduit ou supprimé. De même, le bénéfice du statut BIM en matière de remboursement majoré des soins de santé, dont bénéficient certaines catégories de chômeurs, pourrait être supprimé en cas de fin de droit ou d'exclusion du chômage. La suppression du statut BIM pourrait lui-même entraîner, par exemple, la suppression du tarif social pour l'énergie si un membre au moins du ménage ne peut

conserver le bénéfice de ce tarif pour un autre motif.

Dans chaque situation, il faudra voir si la personne qui perd son statut de chômeur pourra récupérer les avantages et suppléments sociaux instaurés par d'autres réglementations (par exemple : allocations familiale ou soins de santé), en pouvant désormais être reconnue parmi les autres catégories de bénéficiaires de ces suppléments sociaux (par exemple : le fait de percevoir le RIS du CPAS ou une allocation pour personne handicapée).

En d'autres termes, de nombreux droits accessoires (allocations majorées, avantages et tarifs sociaux préférentiels) dépendent du « statut » du bénéficiaire. En étant exclu du « statut » de chômeur, la personne en fin de droit devra entrer dans une nouvelle catégorie de bénéficiaires de ces droits accessoires pour pouvoir les conserver.

S'INFORMER ET GARDER DES TRACES DES DEMARCHEES

Il n'y a pas de mécanisme d'activation systématique et automatique des droits sociaux pour les personnes en situation de précarité.

Les autres organismes dont dépend le chômeur en fin de droit ou exclu (par exemple : caisse d'allocations familiales, mutuelle, CPAS) seront automatiquement informés de la fin du droit au chômage via les flux électroniques de la Banque carrefour de la sécurité sociale. Ces organismes ont l'obligation légale d'informer d'initiative



la personne concernée des conséquences de la fin de son droit au chômage sur le maintien des autres allocations sociales.

Il vaut cependant mieux prendre l'initiative de contacter ces organismes pour comprendre comment la fin du droit au chômage pourrait impacter les autres volets de la protection sociale de la famille.

Le courrier envoyé par l'ONEm pour annoncer la fin du droit invite d'ailleurs la personne concernée à contacter ses autres organismes de sécurité sociale.

Il est essentiel de garder les preuves de tout ce marathon de démarches : contacter les organismes par écrit plutôt que seulement par téléphone (soit par mail, soit par courrier en gardant une copie du courrier envoyé), tenir à jour dans un agenda les démarches réalisées (tel jour j'ai contacté tel service qui m'a dit que...).

Cela aidera (un peu...) à se retrouver dans le labyrinthe administratif qui s'ouvre devant nous.

Philippe Versailles

RESISTONS A UN NEOLIBERALISME ENRAGÉ, QUI DETRUIT LES SOLIDARITES STRUCTURELLES ET LES BASES DU PACTE SOCIAL BELGE.



Hors cadre de Andenne

ÇA CREUSE, ÇA CREUSE

*C'EST AUTOUR D'UN ATELIER GRAVURE SUR « LINO » QUE LES PARTICIPANTS
DE L'ATELIER SE RETROUVENT A ANDENNE*

Pour nous inspirer, nous partons de l'exposition au Musée Rops sur « Constantin MEUNIER, la genèse d'une image » (sculpteur et peintre autour du monde agricole et minier).

La visite de l'exposition se poursuit par un atelier gravure à la pointe sèche sur plexiglas, à la manière des artistes qui ont réalisé des estampes en s'inspirant des sculptures de Meunier.



Par la suite, il s'agit de partir de photos prises où les participants sont dans une posture.



Les participants ont apprécié cet atelier même si certains trouvaient un manque de couleur.



Nous travaillons au départ de photocopies de ses œuvres. Nous les reproduisons sur lino et les gravons avec une gouge de différentes tailles.



Nous étalons de la peinture (noire ou rouge) au rouleau et posons une feuille de papier humidifiée sur le lino. Nous passons le tout à la presse et découvrons le résultat !



Les participants de l'atelier

Ca se passe

LE DROIT DE VIVRE

En septembre 2025, nous avons accueilli l'exposition « le droit de vivre » du CEPAG. Elle parcourt l'histoire du début de la sécurité sociale jusque 2020. Nous avons accueilli de nombreux visiteurs seuls ou en groupes.



Des temps de débats et d'échanges qui a permis de mettre des mots, des questionnements et des colères sur l'avenir de la sécurité sociale. Le gouvernement actuel la détruit. Volontairement.

Nous ne pouvons pas laisser faire.

NOUS SOMMES ALLES AUX MANIFESTATIONS

La lutte contre les inégalités, les oppressions et la pauvreté, c'est toute l'année. Cette année plus que jamais, nous pensons qu'il est important de rappeler que la lutte contre la pauvreté est une réalité de vie quotidienne.

La survie des populations les plus opprimées leur impose ces luttes quotidiennes pour résister à la misère.

Les décisions politiques actuelles fragilisent nos valeurs, nos démocraties, notre sécurité sociale. Si dans un premier temps ces décisions politiques s'appliquent d'abord aux parties de la société déjà plus vulnérables (précarisés, sans papiers, malades et chômeurs de longue durée, etc). Les réformes les plus récentes nous montrent qu'elles impactent une part toujours plus grande de la société sans jamais atteindre véritablement les populations les plus aisées.

Nous sommes présents lors des mobilisations, manifestations et grèves organisées pour défendre notre sécurité sociale, nos valeurs, pour une société plus juste et plus humaine.



LES TRANSPARENTS

Avec les militants du Mouvement, nous étions présents sur le marché d'Andenne et à Namur avec des tracts d'informations pour nos actions du 17 octobre.

L'occasion de dialoguer mais aussi d'interpeller les citoyens sur les différentes mesures du gouvernement Arizona.

Les échanges étaient très nombreux et diversifiés. Chacun partageait son opinion.

Nous remercions toutes les personnes et les associations qui ont participé à notre campagne « On nous rend transparents mais nous résistons chaque jour à la misère ».

Petites nouvelles

Dominique Langlois est décédé le 23 septembre 2025.

Nous nous rencontrons au service de lutte contre la pauvreté lors des concertations pour le rapport bisannuel où il représentait l'association La Rochelle de la région du Hainaut. Il participait à nos rassemblements le 17 octobre Journée mondiale du refus de la misère.

Nous transmettons nos sincères condoléances à sa famille, ses amis et à tous ceux qui ont partagé des moments de luttes avec lui.

« LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé à ce numéro

D'Andenne, de Condroz-Famenne-Ardennes, de Namur, du Hainaut : Andrée, Annette, Cécile, Didier, Fabienne, Fabian, Goeffrey, Francine, Isabelle, Jacques, Luc, Martin, Patricia, Perry, Philippe, Prescillia, Sandra, Valérie

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDROZ-FAMENNE-ARDENNES :

L.S.T Condroz-Famenne-Ardennes asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

DANS LE HAINAUT :

LST Hainaut
Tél : 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387

A TUBIZE :

C. Goethals - Tél. : 067/64 89 65
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T asbl - Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.MOUVEMENT-LST.ORG
federation@mouvement-lst.org



ABONNEMENTS

Abonnement de soutien fixé à 20 euros/an

Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387

De la Fédération Luttes Solidarités Travail asbl
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur-Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 732.500 (LST) ou projet n° 732.501 (LST Andenne).



AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi)).



IMPRIMERIE

Notre journal est imprimé par Nuance 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

Chers lecteurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous attendons vos remarques, vos articles, un petit coup de fil... Bonne lecture !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG